



MRC  
**D'ARGENTEUIL**  
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace  
Lachute (Québec)  
J8H 1M6  
T. 450 562-2474  
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca  
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire  
fait partie de la MRC d'Argenteuil

## AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,  
Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim  
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE le règlement suivant a été adopté par le conseil de la MRC lors de la séance ordinaire tenue le  
23 novembre 2022 :

- ✓ Règlement numéro 44-23-22 concernant la répartition des dépenses quotes-parts afférentes  
à l'exercice financier 2023 de la MRC d'Argenteuil, pour les municipalités locales de la MRC

Ce règlement peut être consulté pendant les heures d'ouvertures régulières, au bureau de la MRC  
d'Argenteuil, situé au 430, rue Grace, Lachute ainsi que sur le site Internet de la MRC d'Argenteuil au  
www.argenteuil.qc.ca.

Donné à Lachute, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de décembre deux mille vingt-deux (2022).

Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier par intérim

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), PIERRE-LOU NADEAU, DIR. GÉNÉRAL ET G.-T. de la municipalité  
de MILLE-ISLES certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-  
haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil,  
le 15 décembre 2022 entre 8h00 et 16h00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15<sup>e</sup> jour de décembre 2022.

  
(signature)